



Promotion de la santé  
et prévention  
Gesundheitsförderung  
und Prävention

# Positionnement de REPER

Gestion des médias numériques  
avec les enfants et les adolescent·es

---

Résumé exécutif

# Résumé exécutif

## Contexte

La gestion des médias numériques est au centre des débats depuis bientôt deux décennies. Les smartphones sont devenus aujourd’hui indispensables dans notre fonctionnement sociétal et un vecteur de socialisation prépondérant pour les adolescent·es et les jeunes adultes. Outre les défis écologiques que ces nouvelles technologies engendrent, elles modifient complètement notre rapport au monde par leur fonctionnement et leur contenu et nous mettent face à de nouveaux défis. Nous sommes toutes et tous confronté·es à ces questions, avons toutes et tous un lien particulier avec notre propre smartphone.

L’usage des médias numériques par les enfants et les adolescent·es s’est largement généralisé et pose de nouveaux défis sociaux et sanitaires. 90% des jeunes fribourgeois·es sont en ligne chaque jour et 80% des 11-15 ans en Suisse utilisent les réseaux sociaux au moins une fois par semaine. Plus de la moitié de ces jeunes disent s’informer via des plateformes sociales plutôt que par les médias traditionnels. À côté de nombreuses opportunités, cette hyperconnectivité comporte des risques, tels qu’une augmentation de l’anxiété, du cyberharcèlement ou encore des impacts sur la réussite scolaire.

## Principaux constats

Très actif sur ce thème, REPER constate que l’usage du numérique répond à des besoins de socialisation et fait partie du développement normal des jeunes. Toutefois la forme actuelle de certains médias numériques (notamment les réseaux sociaux et les jeux vidéo) pose problème. Des contenus inappropriés sont facilement accessibles, les algorithmes sont développés pour maximiser l’utilisation des personnes (et donc poussent à l’usage abusif ou à l’addiction) et les efforts de modération sont moindre pour lutter contre les comportements indésirables (cyberharcèlement, fake news, etc.). Les jeunes sont particulièrement vulnérables, car leur capacité de discernement et d’auto-régulation est en construction. En 15 ans, le nombre de demandes reçues par REPER sur ce thème a explosé et concerne tant l’adolescence que la prime enfance.

## Besoin d’une approche sociétale globale

REPER insiste sur le fait que la réponse à ces problématiques ne peut pas uniquement reposer sur les parents ou sur les jeunes. Il faut éviter une approche culpabilisante centrée sur les comportements individuels. Au contraire, le partage des responsabilités est crucial. L’industrie du numérique et les pouvoirs publics doivent assumer leur part, aux côtés des familles. L’enjeu est autant social que sanitaire, puisque les dernières données récoltées sur le phénomène nous semblent correspondre aux critères d’un problème de santé publique.

**L’objectif n’est pas de punir, mais de créer des conditions cadre favorables protégeant le développement des jeunes dans l’espace numérique.**

Le sujet nécessite d’agir maintenant et de manière concertée. Trois motions et deux postulats ont été déposés au Grand Conseil fribourgeois entre 2024 et 2025 sur ce thème. Cela indique que les instances politiques se sont saisies du sujet et c’est évidemment une excellente chose. Ce document vise à alimenter les réflexions avec des constats de terrain et des propositions de solutions équilibrées.

# Recommandations clefs

Pour ce faire, REPER préconise 3 mesures prioritaires :

## 1. Renforcer les mesures de prévention et d'accompagnement.

Augmenter les mesures, les programmes d'éducation aux numériques et de soutien aux jeunes, aux parents et aux milieux éducatifs.

## 2. Mettre en place une taxe sur les producteurs de contenus et les opérateurs de plateforme.

Instaurer une taxe de type « pollueur-payeur », telle celle sur les jeux de hasard et d'argent pour ainsi financer l'intensification des interventions dans les écoles, la formation des parents et développer de nouveaux outils de prévention adaptés.

## 3. Disposer d'un espace numérique sécurisé via une réglementation ciblant les producteurs de contenus et les opérateurs de plateformes.

Exiger des réseaux sociaux « jeunesse » un principe de responsabilité sociale, sans contenus, sans algorithme visant à maximiser l'engagement, avec modération accrue et barrières d'âge efficace. Un comité éthique pourrait valider les nouvelles applications avant leur entrée sur le marché et un contrôle indépendant veillerait au respect de ces normes.

## Mesures transitoires et contexte politique

REPER est bien conscient que la régulation internationale peut paraître difficile et va prendre du temps, surtout pour un petit pays comme la Suisse face aux géants du numérique.

Dans cette attente, REPER préconise de :

- 1. Harmoniser l'application de l'interdiction de l'utilisation des appareils électroniques durant le temps scolaire, selon l'article 66 du règlement fribourgeois de la loi sur la scolarité obligatoire (RLS) ; RSF 411.0.11.**
- 2. Restreindre l'accès aux réseaux sociaux qui n'assumeraient pas leur responsabilité de protection de la jeunesse en fixant un âge minimum légal à 16 ans.**  
Un sondage de Tamedia de 2024 relève que 78% des suisses et des suisses y sont favorables.
- 3. Légiférer pour un accès adéquat aux appareils numériques en fonction de l'âge de l'utilisateur, en tenant compte des possibilités de contrôle, de restriction d'internet, etc.**

## Conclusion

La gestion des écrans par la jeune génération est un défi collectif et sociétal. Il ne s'agit ni de diaboliser le numérique ni de démissionner face aux géants des nouvelles technologies, mais de trouver un équilibre où l'innovation digitale puisse coexister avec la santé et le développement harmonieux de nos jeunes citoyens et citoyennes. Pour cela, il faut du courage des instances politiques et une vision à long terme qui inclut aussi les opérateurs et les concepteurs des médias numériques.

Même si cela peut paraître difficile aujourd'hui, il faut oser une vision à long terme. Car remettre la responsabilité uniquement sur l'individu et la famille ne résoud pas l'ensemble du problème. Dans l'intervalle, des mesures temporaires protégeant nos jeunes des côtés nocifs des médias numériques peuvent être mises en place. Les constats de REPER montrent l'urgence d'agir. Les recommandations proposent une feuille de route possible et visent à nourrir le débat qui a lieu actuellement au sujet des écrans.